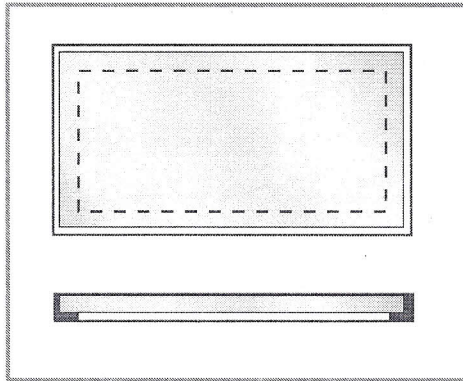


# Dalles de plancher

Ce chapitre concerne uniquement le système d'appuis périphériques continus.



## Support

La structure d'appui doit être rigide afin que ses déformations restent inférieures ou égales à  $1/500^e$  de la longueur du côté considéré, lorsque le plancher est en charge.

Le désaffleurement entre deux éléments d'ossature assemblés (angle) doit être inférieur ou égal à 1 mm.

L'écart de planéité de l'ossature doit être inférieur à 0,5 mm, pour 30 cm.

## Pose des dalles

Les dalles reposent sur une garniture d'appui dont la dureté est d'environ 30 à 45 DIDC (Shore A). La largeur d'appui est égale à 1,5 fois l'épaisseur de la dalle avec un minimum de 30 mm et un maximum de 50 mm.

Dans le cas d'une dalle faiblement inclinée, un calage latéral devra être envisagé.

Le désaffleurement entre deux dalles ou entre une dalle et son bâti (si celui-ci est saillant) est limité à 2 mm.

Le joint périphérique situé entre la rive du vitrage et le bâti ou le vitrage adjacent est de 5 mm minimum.

La variation de la largeur du joint périphérique doit être inférieure ou égale à 20 % sur toute la longueur du côté du vitrage.

### ▼ Principe de mise en œuvre

